



ASSOCIATIONS
& COLLECTIVITÉS

MAIF

📍 Résidence Vivaldi 9 Rue du Maréchal Foch CLERMONT-FERRAND

Lundi au vendredi de 9h - 16h sauf jeudi de 9h - 13h

☎ 09 78 97 98 99

📧 Groupe MAIF Gestion Courrier Sociétaire 79018 NIORT CEDEX 9

🌐 05 49 26 59 94 - @ www.maif-associationsetcollectivites.fr

Sociétaire n°: 3992030 K

LES FERUS DE VOILE
323 AVENUE DE SAINT MAURICE
34250 PALAVAS LES FLOTS

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
Contrat Risques Autres Que Véhicule A Moteur
des Associations & Collectivités
Année 2019

La Mutuelle Assurance des Instituteurs de France (MAIF) - 200 avenue Salvador Allende - CS 90000 - 79038 NIORT CEDEX - atteste que LES FERUS DE VOILE a souscrit un contrat d'assurance sous le numéro 3992030 K, à effet du 01/01/19.

Après la première période d'assurance qui s'étend de la date de prise d'effet du contrat au 31 décembre, l'année d'assurance commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre.

Le contrat est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que la collectivité ou tout bénéficiaire des garanties peut encourir à l'égard des tiers, lors de la survenance d'un événement de caractère accidentel et notamment à l'occasion des activités que la collectivité organise.

➤ Plafond de la garantie "Responsabilité civile"

- | | |
|--|-------------------------------|
| • Dommages corporels..... | 30 000 000 €/sinistre |
| • Dommages matériels et immatériels consécutifs..... | 15 000 000 €/sinistre |
| La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus à..... | 30 000 000 €/sinistre |
| • Dommages immatériels non consécutifs..... | 50 000 €/sinistre |
| • Responsabilité civile "produits" y compris intoxication alimentaire..... | 5 000 000 €/année d'assurance |
| - dont frais de retrait..... | 1 000 000 €/année d'assurance |
| • Atteintes à l'environnement..... | 5 000 000 €/année d'assurance |

➤ La garantie est applicable sans franchise

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

Fait à NIORT Cedex 9, le 05/03/2019

Pascal DEMURGER : Directeur Général MAIF

MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances

RCPR